

Les récréations scolaires

Autor(en): **Charron, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et les mettent dans un filet. Ils ne prennent que les plus beaux échantillons. Cette pêche est très pénible, les hommes reviennent toujours à la barque plus ou moins asphyxiés. On a essayé, dans ces derniers temps, l'emploi du scaphandre qui a donné des résultats supérieurs.

Dans le golfe de Gabès, en Tunisie, les pêcheurs se servent d'une sorte de chalut relié au bateau par un fort câble. Ce chalut est constitué par un filet en corde, à larges mailles, formant une poche profonde de deux à trois mètres, qui vient s'enverguer sur un cadre long de six à douze mètres, dont l'un des grands côtés, celui qui rase le sol, est formé d'une solide barre de fer, tandis que l'autre est une pièce de bois qui maintient l'appareil vertical lorsqu'il est en action. Cet engin enlève tout sur son passage et arrache les éponges petites et grosses. Cette manière de faire épuise les bancs où se récolte l'éponge et leur importance décroît sans cesse. On a essayé, mais sans grand succès, de cultiver l'éponge artificiellement.

La « ventilation spontanée » des habitations. — Les murs de nos maisons ne sont pas des cloisons hermétiques, comme on le croit ordinairement ; ils laissent passer l'air, même les poussières et les microbes. Trois causes influent sur la rapidité de renouvellement de l'air dans les appartements : l'épaisseur des murs, leur revêtement et la différence entre les températures extérieure et intérieure. Une paroi mince offre moins de résistance au passage de l'air qu'un mur épais. Les murs simplement blanchis sont plus facilement traversés par l'air que les murs en maçonnerie recouverts de papier, et ces derniers plus facilement encore que les parois vernies à l'huile. Plus la température extérieure est basse, plus rapide est l'échange entre l'air extérieur et l'air intérieur. On a pu calculer que, pour le renouvellement complet de l'air d'une chambre, il suffisait d'une heure ou deux, suivant les conditions. A.



Les récréations scolaires

L'enfant, encore plus que l'homme, ne saurait continuer longtemps le même travail ; il lui faut des récréations. Ces récréations sont utiles, non seulement au point de vue physique, mais encore au point de vue intellectuel et au point de vue moral.

Au point de vue physique, elles entretiennent le corps dans un bon état de santé, elles donnent plus de vitalité aux muscles et aux organes, elles préviennent l'atrophie des membres.

Au point de vue intellectuel, elles accomplissent la fameuse maxime de Juvénal : *Mens sana in corpore sano* : une âme saine dans un corps sain. Il y a, en effet, des rapports intimes entre le physique et le moral. L'homme n'est, d'ailleurs, qu'une substance composée de matière et d'esprit : si les organes sont en bon état, l'intelligence est plus active et la culture des sens plus facile.

Au point de vue moral, les récréations scolaires ont, en outre, un immense avantage à la fois pour l'élève et pour le maître, concernant l'étude des caractères. Elles habituent aussi l'enfant à la vie sociale, lui font apprécier l'aménité de ses camarades, l'accoutument à la politesse, à la bienveillance, à la camaraderie, à l'amitié même. Enfin, elles établissent entre les élèves les sentiments de l'égalité et de la solidarité sociales.

Au point de vue de l'étude des caractères, les récréations scolaires sont précieuses pour le maître. Car ce n'est pas en classe, où tout est mesuré, où l'enfant est obligé de se soumettre au règlement, de se plier à la discipline, qu'il laissera s'épanouir ses tendances et ses goûts. Mais une fois dans la cour, il se donne libre carrière. Tel élève que l'on a vu en classe taciturne, sombre et rêveur, va se livrer avec une ardeur effrénée à tous les jeux de son âge. Tel autre, qui travaille avec courage à l'école, sera moins actif au jeu. Enfin, tous, dans les récréations, montreront leur caractère à nu. On les verra tantôt impérieux et dominateurs, imposer leur volonté à leurs condisciples plus dociles et plus modérés ; tantôt, sournois et méchants, les tromper et même les maltraiter. D'autres, bons et obligeants, savent se faire aimer de tous. C'est au maître à réfréner, à corriger les mauvais instincts, à encourager, par ses éloges publics et privés, les tendances généreuses. C'est à lui de protéger les faibles et de défendre ceux qui sont tyrannisés ; et, bien qu'il doive surveiller les jeux, et qu'il puisse même y prendre part, il ne doit pas, néanmoins, les leur imposer. Il faut leur en laisser le choix, autrement ils y prendraient beaucoup moins de plaisir.

Alfred CHARRON, ancien professeur.



L'enseignement des langues vivantes

Voici le texte complet de la circulaire du ministre de l'instruction publique, concernant la réforme de l'enseignement des langues vivantes.

Monsieur le Recteur,

Au moment où se rouvre l'année scolaire, je tiens à appeler votre attention sur une réforme à laquelle j'attache une grande importance.

L'enseignement des langues vivantes, malgré les progrès accomplis en ces dernières années, n'a pas produit les résultats que nous étions en droit d'attendre du zèle et du savoir de nos maîtres.

Nos bons élèves font bien les versions et les thèmes, mais peu d'entre eux seraient capables de rédiger sans effort une correspondance ou de soutenir une conversation. Or, le but principal de l'enseignement des langues étrangères est d'apprendre à les parler et à les écrire.